



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Women Organization for Development and Capacity-Building, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué
conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

18-18980 (F) 121118 161118



Merci de recycler



Déclaration

Fondée en 2004, Women Organization for Development and Capacity-Building est une organisation à but non lucratif qui s'occupe des problèmes auxquels les femmes et les enfants sont confrontés dans le cadre de l'action humanitaire et du développement. Membre du mécanisme de coordination interinstitutions du Soudan, l'organisation participe activement aux secteurs et sous-secteurs humanitaires ci-après : protection, violence fondée sur le sexe, protection de l'enfance, éducation et autres. Elle a des antennes dans les États de Kassala, du Kordofan méridional, du Nil-Bleu et du Darfour central. Depuis 2004, elle s'emploie à renforcer les capacités des associations féminines, plaide pour un changement et donne aux femmes les moyens de faire valoir leurs droits et d'améliorer leurs conditions de vie. De plus, elle s'attache à résoudre les difficultés auxquelles les associations féminines doivent faire face dans les situations de conflit. Sa stratégie globale consiste à appuyer les efforts visant à réaliser les objectifs de développement durable en mettant l'accent sur les femmes et les filles. L'organisation est membre actif du groupe de travail sur la protection, du groupe de travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et des réseaux d'organisations nationales, et préside le comité national pour l'élimination de la violence fondée sur le sexe. Women Organization for Development and Capacity-Building a participé aux cinquante-troisième, cinquante-septième, cinquante-huitième, soixantième, soixante et unième et soixante-deuxième sessions de la Commission de la condition de la femme, tenues à New York.

Dans le cadre de la protection sociale, Women Organization for Development and Capacity-Building est membre du réseau des organisations œuvrant à la réduction de la pauvreté. Elle a participé à la création du réseau et à l'approbation de son système principal. Elle a organisé des ateliers de sensibilisation à la production, contribuant à l'amélioration de la productivité, de la gestion et des techniques de commercialisation des petites entreprises.

Women Organization for Development and Capacity-Building a également mené un certain nombre d'activités de protection juridique en faveur des personnes touchées par les conflits tribaux en mettant les services d'avocats et d'organismes de défense à la disposition des femmes et en protégeant celles-ci contre les effets de toutes les formes de violence.

Contribution de Women Organization for Development and Capacity-Building à la protection sociale

L'une des principales priorités de l'organisation en matière d'autonomisation économique est la réalisation des objectifs de développement durable. À cette fin, elle mobilise les capacités productives des femmes pour réaliser l'objectif 1 sur l'élimination de la pauvreté, l'objectif 2 sur l'élimination totale de la faim, l'objectif 8 sur le travail décent, l'objectif 12 sur l'établissement de modes de consommation et de production responsables, et l'objectif 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs. Elle a mis en œuvre plusieurs projets visant à réaliser les objectifs 1, 2 et 8, notamment :

- De petits projets d'agriculture familiale, de production animale, de transformation des produits alimentaires, de tricot et de broderie, et d'appropriation des moyens de production, dont ont bénéficié 15 386 femmes ;
- Un projet axé sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la création d'emplois, dont ont bénéficié 9 000 femmes ;
- Un projet de distribution de produits alimentaires et de repas scolaires, dont ont bénéficié 151 137 femmes et 216 320 enfants ;

- Un projet de création d’associations féminines d’épargne et de crédit rural, dont ont bénéficié 7 370 femmes au Darfour et dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu.

Pour atteindre l’objectif 12, l’organisation mène les activités suivantes

- Des programmes de formation pour renforcer les capacités des femmes ;
- L’évaluation du climat, qui permet aux femmes, dans le cadre de projets agricoles, de choisir les sites appropriés pour les cultures à faire pousser et d’améliorer la qualité des récoltes ;
- La sensibilisation des femmes aux droits et lois du travail afin qu’elles puissent adhérer à un syndicat et revendiquer leurs droits ;
- La commercialisation des produits pour augmenter les revenus et encourager la production en vue d’améliorer les conditions de vie.

Pour réaliser l’objectif 17, l’organisation met en œuvre ces projets dans le cadre de partenariats avec l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, le Programme alimentaire mondial, le programme soudanais de financement humanitaire, le fonds Practical Action et le Ministère de la protection et de la sécurité sociales. Compte tenu des changements du travail au niveau international, tous ces efforts se heurtent à des problèmes mondiaux et locaux, parmi lesquels figurent :

- Les mutations politiques et leurs conséquences sur les pays et les effets de l’économie locale, régionale et mondiale ;
- Les conflits au sein des pays et les guerres entre pays et leurs effets négatifs sur l’économie imputables à l’instabilité ;
- Les changements climatiques et écologiques et leur impact sur l’agriculture et l’élevage.

Toutefois, nous nous efforçons de surmonter la plupart de ces problèmes locaux et mondiaux et nous avons réussi à faire des progrès économiques en faveur des femmes, en accroissant les revenus des familles et en assurant la stabilité familiale et la coexistence pacifique dans ces régions.

Difficultés rencontrées

En dépit des diverses activités menées, au cours de la période précédente, par des organisations de la société civile, avec l’appui du Haut-Commissariat, de la Mission des Nations Unies au Soudan et de ses différents départements, ainsi que de divers organismes internationaux et de pays, pour la mise en œuvre de programmes de formation sur diverses questions relatives aux droits de l’homme, des informations reçues font état d’un manque de cadres formés, qui reste un défi majeur pour le Soudan.

En centrant son action sur les droits civils et politiques dans les pays, la communauté internationale néglige les droits économiques, sociaux et culturels. Les organisations n’ayant pas réussi à jouer pleinement leur rôle dans la promotion et la protection des droits économiques, il importe que la communauté internationale revoie son attitude en la matière.